

# La Gazette

8 avril 2008 - n°53

Comité éditorial : Claude Bériot, Michèle Mison, Brigitte Rochas,  
Olivier Sac, Jean-Jacques Sibourg.



## Nouveau maire



Les élections municipales ont eu lieu à Villedieu comme dans toute la France le 9 mars 2008. Deux listes étaient en concurrence : celle de Michel Coulombel, dans laquelle se présentait le maire sortant, Jean-Louis Vollot, et celle conduite par Yves Tardieu. C'est cette dernière qui a remporté la majorité des suffrages des Villadéens dès le premier tour.

Si le nombre d'électeurs inscrits dans la commune de Villedieu a légèrement progressé entre mars 2001 (406) et mars 2008 (419), soit une augmentation de 3,2 %, le renouvellement du corps électoral a été plus important. Évidemment, en sept ans, des électeurs ont quitté la commune, de nouveaux sont venus y résider, certains sont morts, d'autres, enfants ou adolescents en 2001, ont atteint l'âge de la majorité.

Il existe une tendance constante, à sept ans d'intervalle, c'est la forte participation : 360 votants en 2001 (soit 88,7 %) et 381 votants en 2008 (soit 91 %). Villedieu est une cité « citoyenne ».

Le nombre de « listes entières » est en légère régression : 279 en 2001 (soit 77,5 % des votants) et 275 en

2008 (soit 72,1 % des votants et 76,2 % des suffrages exprimés).

En 2001, la liste Tardieu avait obtenu 131 suffrages « liste entière » soit 36,4 % des votants, la liste Vollot, 148 suffrages « liste entière » soit 41,1 % des votants.

En 2008, la liste Tardieu obtient 196 suffrages « liste entière » soit 51,4 % des votants, la liste Coulombel-Vollot, 79 suffrages « liste entière » soit 20,7 % des votants.

Les bulletins panachés, ou le nombre de voix « personnelles », augmentent d'un scrutin à l'autre : 1 028 en 2001 (en moyenne 34,2 voix par candidat), et 1 144 en 2008 (en moyenne 38,13 voix par candidat), soit une progression de 11 %.

En 2001, la liste Vollot obtenait une moyenne de 41,5 voix « personnelles », avec un résultat maximum de 62 voix « personnelles » pour Alain Bertrand. La liste Tardieu atteignait une moyenne de 30,2 voix « personnelles », avec 53 voix pour Yves Tardieu et Christine Borel.

En 2008, la liste Tardieu obtient une moyenne de 36 voix « personnelles », avec un maximum de 57 voix en faveur d'Yves Tardieu (soit une progression de 4 voix « personnelles »). La liste Coulombel-Vollot obtient une moyenne de 40,4 voix « personnelles », avec un maximum de 54 voix pour Huguette Louis.

En fait, la liste Tardieu progresse peu en voix « personnelles », dans un scrutin où le « panachage » est en augmentation, mais ce sont les votes « liste entière » qui font gagner la liste Tardieu, en entier, dès le premier tour en 2008, même si ce type de suffrage est en légère diminution.

*suite page 2*

## Nouvelle présidente

Lors d'un récent conseil d'administration de *La Gazette*, j'ai été désignée pour remplacer Josette Avias à la présidence. Ma nouvelle fonction m'amène à vous faire partager mes réflexions sur l'avenir du journal.



*La Gazette*, née il y a exactement sept ans, a connu une évolution croissante : le bilan moral de la dernière assemblée générale a démontré cette progression par la parution d'un plus grand nombre d'articles, la participation de nouveaux rédacteurs, des comités de rédaction différents, des rubriques nouvelles, un festival d'été de plus grande ampleur et d'autres choses encore.

Yves Tardieu, l'un des principaux fondateurs et rédacteurs du journal, nous avait laissé entendre, par un article paru dans le numéro 52, que, s'il était élu maire, il ne pourrait plus consacrer autant de temps à *La Gazette*. Effectivement, Yves et plusieurs membres actifs du journal ont été élus au conseil municipal. Une question se pose : que va devenir *La Gazette* ?

Avec l'aide et le soutien de ces derniers, selon leurs disponibilités, les membres restants de l'équipe fondatrice et les personnes s'étant impliquées au fil des ans, ont le même souhait : continuer le journal dans la même éthique. Nous maintiendrons les rubriques existantes et continuerons à informer le lecteur des événements et manifestations de Villedieu, Buisson et Le Palis.

Nous allons faire en sorte que *La Gazette* reste un journal d'information, de communication et d'ouverture. Elle n'a pas vocation à devenir le « bulletin municipal » qui sera édité par les soins de la mairie.

Toutes celles et tous ceux désireux d'inscrire leurs idées, leur savoir ou leurs expériences sont invités à nous rejoindre. Je les en remercie d'avance et souhaite la bienvenue aux nouveaux participants.

Cordialement,

Mireille Dieu

suite de la page 1

La liste Tardieu gagne 15 % de suffrages « liste entière » en sept ans pour dépasser la majorité absolue. La liste Vollot, devenue liste Coulombel, en perd 21 % dans le même temps.

Enfin, citons ceux qui, sans s'être portés candidats, ont obtenu des voix : Alain Bertrand, champion des élections 2001 et Bernard Barre, avec chacun trois voix ; Régine Bélier, Élisabeth Bertrand, Jean Ézingard et Tito Topin, avec chacun deux voix ; Éliane Bertrand, Théo Blanc, Lucette Boyer, Paul Boyer, Sylvie Bricchet, Josette Brioux, Claude Cellier, Fabienne Chérézy, Mireille Dieu, Olivier Macabet, Claude Poletti et André Sirop, avec chacun une voix.

C'est peut-être une façon, pour les électeurs, d'inciter certains de leurs concitoyens à se présenter aux prochaines élections.

J. M. Dusuzeau

### Élections municipales - 9 mars 2008 - Villedieu

Inscrits : 419	Votants : 381		Exprimés : 361
	nb. de voix	% des votants	voix "personnelles"
<b>Liste Coulombel Vollot</b>			
Listes entières	79	20,7%	
Michel Coulombel	106	27,8%	27
Jean-Louis Vollot	130	34,1%	51
Jean-Claude Adage	131	34,4%	52
Annie Beaupe	106	27,8%	27
Rémy Berthet-Rayne	123	32,3%	44
Serge Bouchet	114	29,9%	35
Ghyslaine Boustie	118	31,0%	39
Daniel Labit	109	28,6%	30
Christian Lhomme	129	33,9%	50
Huguette Louis	133	34,9%	54
Alain Martin	129	33,9%	50
Michel Muller	118	31,0%	39
Brigitte Renet	116	30,4%	37
Frédéric Serret	119	31,2%	40
Roman Tomczak	110	28,9%	31
Moyenne	119,4	31,3%	40,4
<b>Liste Tardieu</b>			
Listes entières	196	51,4%	
Yves Tardieu	253	66,4%	57
Pierre Arnaud	246	64,6%	50
Valery Barbato	216	56,7%	20
Nadine Bernard	247	64,8%	51
Sandrine Blanc	240	63,0%	44
Armelle Dénéreaz	232	60,9%	36
Jean Marie Dusuzeau	223	58,5%	27
Roland Fontana	226	59,3%	30
Caroline Lefèvre	217	57,0%	21
Jean-Laurent Macabet	242	63,5%	46
Aurélie Monteil	246	64,6%	50
Philippe de Moustier	222	58,3%	26
Guillaume Portugues	219	57,5%	26
Majo Raffin	222	58,3%	26
Olivier Sac	227	59,6%	31
Moyenne	232	60,9%	36

## Affichage électoral

À quelques jours des élections, les candidats d'une liste se sont préoccupés de confectionner une affiche pour l'apposer sur les panneaux idoines dans les délais prescrits par la loi.

L'un d'eux, virtuose de la mise en page sur ordinateur, réalise un projet immédiatement approuvé par tous ses colistiers, sauf un. Celui-ci, chargé de le faire imprimer, fait remarquer que le fond de l'affiche est jaune : « Ça ne se fait pas. D'abord, les photos sortent mal car elles manquent de contraste. Et puis, dans un contexte électoral, le jaune est réputé être la couleur des porteurs de cornes. C'est aussi la couleur des syndicats jaunes, ceux qui, financés par le patron, affectent de défendre les intérêts de leurs mandants, mais en fait, les trahissent. Plus généralement d'un traître, l'on dit que c'est un jaune. »

L'affiche sera donc imprimée sur du papier blanc.

L'un des imprimeurs demande un délai trop long, un autre ne dispose pas de la machine permettant de « tirer » dans le format demandé. Un troisième, enfin, accepte d'exécuter le travail pour le jour suivant.

C'est donc tard, le lendemain soir, qu'après un repas pris en commun, les colistiers, équipés d'un pinceau et de colle à papier peint concentrée, apposent joyeusement les affiches blanches sur les panneaux électoraux.

L'un d'entre eux est saisi d'un doute : « Une affiche blanche est-elle bien légale ? N'ai-je pas lu un texte réglementaire à ce sujet ? » Mais, il est tard. Dans le souci des obligations professionnelles du lende-

main, chacun va se coucher. Soucieux, « Celui-qui-n'aime-pas-le-jaune » vérifie cependant les prescriptions légales en matière électorale. Elles précisent bien que les affiches comportant un texte noir sur fond blanc sont réservées à l'administration.

Il hésite, puis revient seul, nuitamment, - la colle n'est pas encore sèche - arracher les placards de sa propre liste, comme seul un jaune le ferait.

Au matin, à l'heure du café, les colistiers matutinaux constatent avec surprise la disparition, puis s'indignent. L'un d'entre-eux soupçonne même la bise d'être responsable du forfait. Au téléphone, il réveille le coupable : « On a arraché nos affiches ! » - « Je sais, c'est moi. »

Il ne reste plus au « Décolleur-nocturne-phobique-du-jaune » qu'à retourner chez l'imprimeur : « Pouvez-vous recommencer rapidement le travail que vous avez exécuté hier, mais cette fois sur du papier de couleur ? » - « Bien sûr ! Pour ce soir. Je vous préviens, les photos seront moins contrastées car je ne dispose que de papier jaune. »

T. d. C - T. d. V.

République Française  
 Liberté - Égalité - Fraternité

Département de Vaucluse  
 Commune de Villedieu

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008

**VILLEDIEU, UN AVENIR EN COMMUN**

UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DE VOS ATTENTES

 Yves Tardieu 49 ans professeur	 Pierre Arnaud 55 ans agriculteur	 Valéry Barbato 38 ans formateur en électricité
 Nadine Bernard 50 ans attaché territorial	 Sandrine Blanc 37 ans agricultrice	 Armelle Dénéreaz 46 ans gérante de gîte
 Jean Marie Dusuzeau 63 ans retraité	 Roland Fontana 49 ans agriculteur	 Caroline Lefèvre 71 ans retraitee
 Jean-Laurent Macabet 31 ans commercial	 Aurélie Monteil 26 ans professeur	 Philippe de Moustier 49 ans gérant de société
 Guillaume Portugues 46 ans agriculteur	 Majo Raffin 67 ans traicteur à domicile	 Olivier Sac 46 ans animateur d'éducation

UNE ÉQUIPE SOLIDAIRE, COURAGEUSE ET COMPLÉMENTAIRE  
POUR VIVRE AU QUOTIDIEN AVEC VOUS

Vu, les candidats

## Carnaval à Villedieu

Samedi 8 mars, avec le soleil revenu pour l'occasion, le carnaval s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Tout le monde était rassemblé autour de la fontaine. Une bonne partie de rire pouvait commencer.

Quelques adultes avaient fait un bel effort pour leur tenue vestimentaire, notamment deux représentantes de la gent féminine, l'une très légèrement habillée d'un minuscule tutu doré mais de corpulence fort généreuse, l'autre bien plus menue, vêtue dans les tons de mauve avec de fabuleuses chaussettes rayées et un sac à main style années soixante dix!

Tous les enfants avaient, eux aussi, sorti leur plus beaux déguisements pour faire honneur à monsieur Carmentran. Dans le vacarme des pétards, le défilé s'est

élancé dans les rues, semant généreusement sur son passage des volées de confettis multicolores.

Après le jugement de Carmentran sur le boulo-drome, toute cette belle troupe s'est retrouvée devant la mairie pour déguster les délicieux gâteaux et crêpes confectionnés par les parents et le vin chaud de Denis Tardieu qui eut un grand succès même auprès des « non carnavaloux ».

La participation de quelques anciens élèves et de leurs parents nous a réchauffé le cœur. Nous voilà motivé pour faire encore mieux l'année prochaine. Pourquoi pas un concours de déguisement ou encore une grande fête « transgénérationnelle carnavalesque? »

Christine Tassan



Deux représentantes de la gent féminine



Carmentran permanenté

Dans mes souvenirs d'enfance, le carnaval était une fête où même les habitants qui n'avaient pas d'enfants à l'école étaient de la partie.

Tout le monde se déguisait.

Ce jour-là, j'ai fait mon retour au carnaval de Villedieu. Je n'y avais plus participé depuis au moins 28 ans.

Une belle journée ! Tous les enfants, même les plus petits, se sont bien amusés.

Le goûter préparé par les mamans était un véritable festin et le soleil était présent lui aussi.

Bref ! un après-midi agréable...

Véronique Berthet

## A.G. de la chasse



Le vendredi 7 mars 2008, à 20 h 30, à ce lieu, à la salle Pierre Bertrand, l'assemblée générale de la Société de chasse de Villedieu.

Le président Théo Blanc, assisté du secrétaire Jean-Jacques Favergeon, et du trésorier Dominique Bernard, a ouvert la séance à 21 h en présence d'une vingtaine de chasseurs.

2007 a été une bonne saison de chasse. Le lièvre est bien présent. Quatre lâchers

ont été effectués pour un total de 360 faisans et perdreaux.

La trésorerie est saine : 3 300 € de recettes par la vente de cartes de chasse soit environ 50 chasseurs.

Le 20 avril 2008 à 8 h, rendez-vous est donné à la cave à tous les chasseurs et bénévoles, pour effectuer le ramassage des cartouches usagées. Un casse-croûte reconfortera les participants.

Divagation des chiens : la mairie doit faire appliquer la loi.

Renouvellement du bureau pour la saison 2008 : le bureau est reconduit à l'unanimité. Les lâchers de gibier seront identiques à ceux de 2007.

Braconnage dans la réserve de chasse : la réserve est très visitée, surtout la nuit en juillet et août, période précédant l'ouverture. La société de chasse demande aux gardes fédéraux d'être très vigilants. À bon entendeur, salut.

Joanny Mison

## Mathis

Mathis Monteil est né le 6 mars 2008 à Valréas à 11 h 47. Il pesait 3,520 kg et mesurait 51 centimètres.

Mathis est le fils d'Alain et Aurélie Monteil, bien connus des Villadéens.



Pour naître, Mathis n'a pas eu la patience d'attendre que les élections soient passées et que sa maman soit élue à la nouvelle municipalité.

Toute l'équipe de *La Gazette* souhaite à ce nouveau *bout d'chou* la bienvenue dans ce monde.

## Marthe n'est plus



Marthe Mauric

Madame Marthe Mauric est décédée dimanche 30 mars 2008 à son domicile, à l'âge de 97 ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans le petit cimetière de Savoillan près de la ferme où elle était née en 1911.

Il y a juste un an, la société de lecture lui rendait hommage en donnant son nom et celui de son époux à la bibliothèque de Villedieu qu'ils avaient fondée en 1933.

## Nancy et Hamid

Jean-Louis Vollot a marié Nancy Frizet et Hamid Lagzouli le samedi 8 mars. Ils se sont rencontrés il y a trois ans en Corse, où habitait Hamid. Ils vivent ensemble à Villedieu depuis deux ans. Le mariage s'est fait en présence des enfants de Nancy, Emeline et Julien Bellion, et des témoins: Cyril Marcelin et Frédéric Frizet pour Hamid, Natacha Boursier et Pauline Frizet pour

Nancy. Félicitations de la part de *La Gazette*.



## Assemblée générale de la Société de lecture

L'assemblée générale de la Société de lecture a eu lieu le jeudi 20 mars 2008 à 20 h 30 dans le prochain local de la bibliothèque, maison Garcia, en présence d'une quinzaine de personnes.

La Présidente, Annette Gros, assistée du vice-président, Frédéric Libes, du trésorier, Thierry de Walque et de la secrétaire, Colette Percheron, a ouvert la séance.

Rapport moral: la présidente rappelle les faits marquants de 2007 et notamment l'hommage rendu à monsieur et madame Mauric, à l'origine de la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte tous les dimanches de 11 h à 12 h et les mercredi à 10 h pour

les pensionnaires de La Ramade. La carte d'adhésion est à 10 € pour l'année. Le bibliobus, qui procure environ 400 livres nouveaux à chaque passage, s'est arrêté deux fois à la bibliothèque en 2007.

Dans un besoin d'évolution, la Copavo a programmé l'informatisation des bibliothèques des villages adhérents, afin de mettre en commun les ressources de chacune d'elles. Pour y parvenir, une formation a été mise en place et suivie par trois membres de la bibliothèque de Villedieu.

Rapport financier: les recettes et des dépenses s'équilibrent.

Renouvellement du bureau: tous les mandats sont renouve-

lables. Après délibération, Frédéric Libes est remplacé à la vice-présidence par Yvan Raffin et Michèle Mison remplace Colette Percheron au secrétariat. La présidente et le trésorier conservent leurs mandats.

Questions diverses: pour les personnes qui ont du mal à se déplacer, Nicole Favergeon accepte de porter les livres à domicile. Les personnes intéressées peuvent la contacter au 04.90.36.01.09.

Les horaires de la bibliothèque, dans le nouveau local, pourront être revus de façon à permettre à un plus grand nombre de personnes d'y avoir accès. Un espace multimédia est à l'étude et pourrait être utilisé par tous y compris les enfants de l'école,

en présence de leur institutrice. Christine Hecquet, présente à cette réunion, est très intéressée par cette possibilité.

Les personnes résidant à Villedieu de façon occasionnelle qui veulent accéder à la bibliothèque doivent acquitter une cotisation de 10 €.

Quitus est donné à la présidente sur l'ensemble des rapports et décisions prises.

La séance se termine à 22 h avec le verre de l'amitié et l'espérance que la nouvelle implantation de la bibliothèque, dans un local spacieux et lumineux, grâce aux efforts conjugués de la mairie et des membres motivés, favorisera l'adhésion de nouveaux lecteurs.

Michèle Mison

## Assemblée générale de La Gazette

Présents ou représentés, les adhérents étaient très nombreux.

Rapport moral: le nombre de lecteurs a augmenté ainsi que le nombre de rédacteurs (92) et le nombre d'articles (268).

Beaucoup d'activités ont eu lieu au cours de l'année: la Pastorale Maurel, avec le Club des Aînés, le loto suivi d'un repas, une sortie à pied à Buis transformée en pique-nique à la Magnanarié, le théâtre avec trois soirées salle comble, le traditionnel méchoui, le festival d'été avec Moussu T, Michel Vivoux et Gig street, les

réjouissances autour de *La Gazette* 50. *La Gazette* sert aussi de support aux cours de danse et de gym.

Rapport financier: les adhésions (219), les dons et le loto sont les seules ressources de la Gazette.

Le coût d'un numéro est de 500 à 600 €.

Pour les soirées musicales de 2007, la prise de risque était grande (10 000 € de budget) mais avec les subventions du département, les sponsors et les recettes, le budget est équilibré (déficit de 3,89 €). Le résultat

global 2007 est positif avec un solde de 201,89 €

Renouvellement du conseil d'administration et du bureau: les mandats à renouveler sont ceux de Josette Avias, Armelle Dénéreaz, François Dénéreaz et Yves Tardieu. Les membres sortants voient leur mandat renouvelé.

Nouveau bureau: présidente, Mireille Dieu. Vice-présidente, Angélique Dautreppe. Trésorier, Olivier Sac. Trésorier adjoint, François Dénéreaz. Secrétaire, Rosy Giraudel. Secrétaires suppléantes, Claude Bériot et

Brigitte Rochas.

Les projets pour 2008 sont nombreux et seront développés au fur et à mesure de la parutions des gazettes.

Le festival d'été aura lieu les 23, 24 et 25 juillet

Questions diverses: des points de vue sont échangés sur la réalisation de *La Gazette*.

Quitus est donné à la présidente sur l'ensemble des rapports et décisions prises. L'A.G. se termine à 22 h.

Brigitte Rochas

## Une affaire qui empoisonne

Le 11 janvier 2008, j'ai écrit à la commune de Villedieu avec une copie à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (D.D.A.F) pour faire part de mes inquiétudes liées aux rejets de la nouvelle station d'épuration dans le réseau de l'association syndicale de Buisson.

Voici, en substance, la teneur du courrier que j'ai adressé au maire de Villedieu (monsieur Jean-Louis Vollot, à l'époque) :

« Sur la forme. Il apparaît que vous déversez les rejets de votre station dans une lône qui se déverse dans l'Aygue sur la commune de Buisson. Ceci sans en informer, ni l'A.S.A. qui gère cette lône, ni la commune de Buisson. Sur le fond. Vous canalisez sur plusieurs centaines de mètres, les rejets jusqu'à la lône, car visiblement les trois co-présidents du canal de Villedieu ne veulent pas mélanger l'eau de leur canal avec les rejets de votre station d'épuration et je partage leur point de vue. De plus en aval de ces lônes, une population de castors, espèce protégée, est installée depuis de nombreuses années et une asso-

ciation de défense, « le conservatoire du patrimoine naturel du Vaucluse », a signé avec de nombreux propriétaires riverains, une convention de gestion ayant pour objet d'associer les signataires dans la volonté d'étude de préservation et de valorisation d'un patrimoine naturel remarquable et / ou protégé (faune, flore et paysages), en l'occurrence le site des ramières hautes à Buisson. Enfin, les rejets sont déversés à l'air libre à proximité et en amont d'une station de pompage de la société des eaux. »

La commune de Villedieu n'a pas, à ce jour, apporté de réponse à mon courrier du 11 janvier.

Par contre, je reçois aujourd'hui la réponse de la D.D.A.F, qui visiblement a pris le temps d'étudier mon courrier. Dans sa réponse, l'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, a découvert que les lônes font partie de la zone d'assainissement et non pas d'irrigation. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir de désagrément causé au réseau d'irrigation. J'en conclus qu'on a le droit de polluer les

réseaux d'assainissement. Je n'ai pas la même définition du mot assainissement.

De plus l'ingénieur ne me répond pas sur les points les plus importants à savoir le risque sanitaire encouru par la population de Villedieu et de Buisson qui boit l'eau de la ville et la pollution des ramières hautes, patrimoine naturel, remarquable et protégé. Où est le développement durable ?

Enfin, le conseil général co-financier de la station d'épuration de Villedieu est aussi financeur d'une future étude sur le patrimoine naturel de la zone des ramières hautes à Buisson. Visiblement, je n'ai pas de chance : le maire de Villedieu ne m'ayant pas répondu, et l'administration de l'État ne voulant rien changer, que puis-je faire ? Que pouvons-nous faire ?

Je préconise d'informer les habitants, et c'est le but de cet article. Ensuite, il faudra que la population citoyenne se mobilise en signant des pétitions et je me charge d'alerter les politiques et les administrations sur le conflit d'intérêt : les maires

concernés, le président du conseil général, la direction des affaires sanitaires et sociales (D.A.S.S) et le préfet, afin que, si un risque sanitaire survenait, les pouvoirs publics ne puissent pas dire : « responsables, mais pas coupables. »

Pour conclure, si les Villadéens et les Buissonnais ne veulent pas risquer de s'empoisonner, le simple bon sens commanderait de prolonger la canalisation jusqu'à l'Aygue. Cette solution aurait l'avantage de contenter tout le monde : les habitants de Villedieu et de Buisson, le syndicat du canal de Villedieu et celui de Buisson, le conservatoire du patrimoine naturel, les castors, la D.A.S.S., le conseil général, etc. D'ailleurs, la direction départementale de l'équipement (D.D.E), maître d'oeuvre du chantier, m'a confié qu'un projet de station similaire à celle de Villedieu prévoit le rejet direct dans le Toulourenc !

Laurent Ayme

Association syndicale autorisée des lônes et du canal du moulin

## Chantier

La mairie de Buisson avait préempté la maison qui se trouve à l'arrière de son bâtiment, afin de créer un ensemble regroupant services, salles associatives, salles communales et logements.

Les travaux ont débuté en février 2007 et sont en cours de finition. L'esthétique de la réalisation apporte beaucoup au village. Un inconvénient : les contraintes créées pour le voisinage du fait d'un chantier difficile d'accès.

Madame Liliane Blanc me fait visiter les lieux. Nous entrons à la mairie par la rue de la mairie. Au rez-de-chaussée, se trouvent son bureau, le secrétariat, une grande bibliothèque avec un accès direct

depuis la rue. À l'étage, deux bureaux, dont un à la disposition d'intervenants extérieurs, et la salle du conseil municipal. L'accès à ce niveau peut se faire en ascenseur. Au 3<sup>e</sup> niveau, sous les toits, un local pour les archives.

L'autre partie du bâtiment est séparée de la mairie par une jolie cour intérieure, très lumineuse, sur laquelle ouvre une salle d'honneur pour les mariages. L'accès à la salle associative, se fait par la rue La Parant où se trouvait, auparavant, le bar de Buisson. Deux logements ont été créés aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages ; de belles pièces, des aménagements de qualité.

L'appartement du 2<sup>e</sup> bénéficie d'un second niveau avec vue sur

les toits du village et les Cévennes.

L'objectif était de rendre fonctionnel le bâtiment en transformant la mairie et en lui adjoignant des espaces à l'usage des Buissonnais et des logements.

C'est la S.I.C.A (Société d'intérêt collectif agricole) à qui a été confiée cette réalisation. Une belle réussite.

Claude Bériot



## Élections

Les élus de la commune de Buisson remercient très chaleureusement toutes les personnes qui leur ont accordé leur confiance lors du scrutin du 9 mars 2008. Ils seront à l'écoute de tous et serviront au mieux l'intérêt général.

Le maire, Liliane Blanc

## Corso 1932 (quatro)

Nous reprenons notre feuilleton sur le corso de 1932 avec la présentation de deux nouveaux chars. À la différence des premiers que nous avons présentés dans les numéros 47 et 48, il y a ici deux personnes qui peuvent témoigner de leur présence mais, bien sûr, elles étaient bien jeunes et leurs souvenirs sont peu nombreux.



Char « les glycines »

Sur le deuxième char, probablement le IV<sup>e</sup> appelé « les jardiniers », le petit garçon est Georges Louis. Il avait alors trois ans. Il était accompagné de deux jeunes adultes : Paul Fournier, 20 ans, qui s'est marié à Roaix où il vécut jusqu'à sa mort en 1967, et Florentine

Sur le premier char, le XXIV<sup>e</sup> dans l'ordre du défilé et qui s'appelait « les glycines », la jeune fille à gauche est Évelyne Auphand que nous voyons souvent sur le pas de sa porte rue de l'Hôpital. Le petit garçon déguisé en Pierrot à côté d'elle est Pierre Magnan. En revanche, personne ne reconnaît les deux adultes au second plan et Évelyne ne se souvient pas de qui il s'agit. La photo que nous avons est une copie de faible qualité. Quelqu'un a-t-il un original du document ou connaît-il ces deux personnes ?

Clérand qui avait 16 ans. Elle devint la mère de Pierre Bertrand et Gilberte Robert. Grâce à cette dernière et à Georges Louis, nous avons eu la carte postale originale de bien meilleure qualité.

On reconnaît ici le décor : presque toutes les images que nous avons ont été prises à la sortie de Villedieu, au monument aux morts.

Florentine est morte très jeune, en 1940, à l'âge de 23 ans.

La Gazette poursuit donc ses investigations sur ce corso et continue d'avoir besoin de témoignages sur le sujet.

Yves Tardieu



Char « les jardiniers »

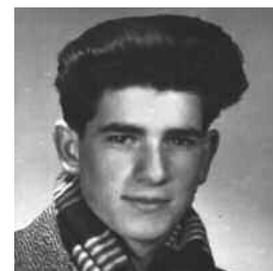
## Les photos mystère du numéro 52



C'est l'équipe de football de Villedieu qui pose en 1953 ou 1954 entre, à gauche, Raoul Chauvin, secrétaire du club mais aussi secrétaire de mairie, et à droite Aimé Barre, son président.

Parmi les joueurs certains ont reconnu, debout à gauche, Serge Ouméras qui était à l'époque ouvrier chez Antonin Lhomme. À sa gauche Claude Lazard (l'inter de l'équipe), l'oncle de Lionel, puis Maxime Arrighi, l'avant-centre. Jacky Barre (ailier) et enfin, André Serret, l'autre ailier, qui fut aussi maire de Buisson.

Au premier rang, de gauche à droite : François Arrighi, frère de Maxime, Gilbert Blanc natif de Vauvert, le père de Théo (capitaine et entraîneur de l'équipe), x... Nissart, le goal-keeper, autre entraîneur de l'équipe, Maxime Roux (inter), enfin, Alain Tardieu, fils de Gustave et oncle d'Yves.



Jacky Barre à 17 ans. Photo d'identité prise en 1953.

Cette équipe qui jouait sur un terrain appartenant à Marceau Lazard dit « le Boffi », au quartier des Saumes, s'est illustrée jusqu'à Ville-sur-Auzon. Sa plus cruelle défaite fut subie face à Nyons par huit buts à zéro.

Précisons pour les spécialistes qu'elle jouait en WM (un avant-centre, deux ailiers, deux inters, trois demis, deux arrières et un gardien). Le quatre-deux-quatre, le quatre-trois-trois, le cinq-trois-deux sont venus plus tard.

Jean Marie Dusuzeau

## Eleicioun

**I**a gaire, aven eleigi nosti counseïé munici-pau. Dins proun de coumuno dou cantoun, aco s'es fa dou proumié cop. Es esta parïé pèr lou counseïé generau. Aven esparagna un secound tour. Mens de papié gausi'es bon pèr la planèto. E pièi, eici, sian belèu li champioun de la participacioun (90,9 %).

Sian en demoucracio e, ansin, vouten pèr aquèli que menaran lis affaire. Meme s'es pas toujours la perfeicioun, es pamens miéu que la ditaturo. Pèr ço que s'es pas toujours passa coume aco dins l'ancian tèm (e meme aro, dins encaro bèn de païs). Sabe pas trop coume fasien pèr li counseïé mai, pèr li rèi, o aquèli que pourtavon un titre equivalènt, i avié pas d'eleicioun pèr lou pople : prenien lou poudé pèr la forço. Se tenien lou cop proun de tèm lou poudé passavo de paire en fiéu, enjusqu'au jour o un autre lou raubavo<sup>2</sup>. I a qu'à vèire lou nombro de dinastio en Egitto pèr coumprene que la sucesioun di rèi èro pas un long flume<sup>3</sup> tranquile.

I a mai de 3 000 an, lis Israelito, istala en Terro proumesso, n'avien proun de pas agué de rèi. Alor demandèron au vièi proufèto Samuel, que li beilejavo<sup>4</sup> au noum de Diéu: «Dono-nous un rèi, sian las de pas èstre coume lis autri pople.» Samuel res-poundigüé : «Sabès pas ço que demandas.

Quand aurès un rèi, prendra vosti fiéu pèr faire sis obro, vosti fiho coume servant, prendra tambèn vosti bèn : terro, trou-pèu...pèr li douna à sis ami, vous fara paga l'impost. Sarès sis esclau.» «Lé fai rèn digué lou pople, dono-nous un rèi.» Samuel s'eisecuté e, sus l'ordre de Diéu, sacré Saül, pièi David. Dins la tièro di rèi que seguiguèron, n'i agué gaire que sieguèron de bon rèi. Aussi, un pau plus liuen dins la Biblo, es dit : «Autro fès, Israël avié gi de rèi e chascun fasié ço que voulié.» Provo que lis Israëlito èron regretous de la situacioun primitivo. Pamens fau bèn que n'i ague un que gouverno.

L'ancian sistème subre-viéu<sup>5</sup> (noun de paire en fiéu, mai pèr la guerro) dins li païs «en espadimen<sup>6</sup>» que s'espandisson subretout dins la violènço. Dins li païs demoucrati, li combat se fan pulèu emé la lengo. Li candidat barjon, barjon, proumeton tout ço qur vos e dison que faran miéu que l'avèrsari. Eici, es fini, pancaro en Americo.

Pèr fini, vous vau counta uno pichoto istori : Lis aucèu, un bèu jour, vouguèron agué un rèi, èli tambèn . Quau chausi ? lou plus bèu, lou plus fort, aquèu que canto lou miéu ? après agué discuti, decidèron que sarié aquèu que mountarié lou plus aut. E li vaqui

parti ! Paure ! n'i agué lèu que fuguèron oublija de reveni au sou, avien presumi de si forço.

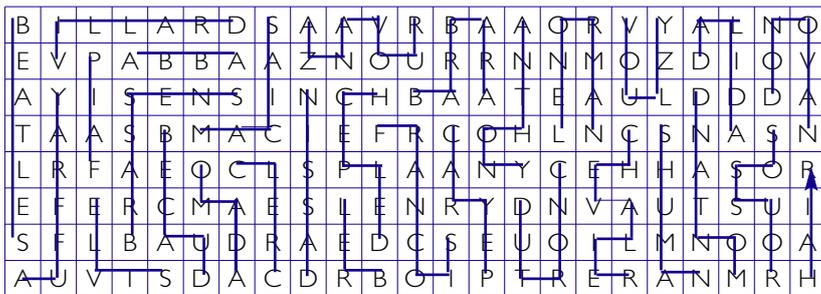
Finalament, l'aiglo qu'avié l'abitudine di grans espaci arrivé à uno bello autour, aguènt samena en routo touti si councurrènt. Deja, touti lou saludavon coume rèi, quan veguèron, en-dessus d'èu, uno pichoto boulo de plumo que cridavo : «Pièu ! pièu ! pièu ! lou plus aut es ièu !» Ero uno petouso<sup>7</sup>, tant laugièro que l'aiglo avié pas senti lou pes dou pichot aucèu qu'avié proufita de soun esquino coume d'un mountadou<sup>8</sup>. Pamens, la petouso, pèr un rèi, fasié pas lou pes (es lou cas de lou dire). Alor pèr ié faire plesi, la batejèron «lou rèinet», mai es l'aiglo que resté lou rèi en titre.

N'en tirarès la counclusion que voudrès. Pèr iéu, pense que, agué d'idèio, es bèn, mai, à l'ouro d'aro, suffis pas, fau tamben agué de petroli.

Paulette.Mathieu

1 - gausi : usé. 2 - rauba : voler. 3 - flume : fleuve. 4 - beileja : diriger. 5 - subre-viéure : survivre. 6 - espadimen : développement. 7 - petouso, reinet : roitelet, petit roi. 8 - mountadou : ascenseur.

## Solution de la croonerie du n° 52



**I**l fallait trouver les chanteurs ou groupes dont les noms suivent :

- Les Beatles : Yesterday
- Hugues Auffray : Santiano
- Hervé Villard : Capri, c'est fini
- Edith Piaf : *Milord*
- Elvis Presley : Love me tender
- Georges Brassens : Chanson pour l'Auvergnat
- Abba : Waterloo
- Gilbert Bécaud : Nathalie
- Adamo : Tombe la neige
- Enrico Macias : Enfants de tous pays
- Julien Clerc : Si on chantait
- Charles Aznavour : Que c'est triste Venise
- Joe Dassin : Les Champs Elysées
- Jacques Brel : Mathilde

- Michel Delpech : Pour un flirt
- Claude François : J'attendrai
- Barbara : L'Aigle noir
- Nicolas Peyrac : So far away from L.A.
- Richard Anthony : J'entends siffler le train
- Jacques Dutronc : Il est 5 heures, Paris s'éveille
- Gérard Lenorman : La Ballade des gens heureux
- Maurice Chevalier : Prosper yop la boum
- Laurent Voulzy : Belle-Île-en-mer
- Mort Shuman : Le lac Majeur
- Dalida : Gigi l'amoroso
- Yves Montand : Les feuilles mortes
- Demis Roussos : Forever and ever
- Donovan : Mellow yellow
- Hair : Aquarius

## Sudoku du n° 52

Facile

4	3	8	7	5	6	9	2	1
1	6	9	3	2	8	7	4	5
2	5	7	9	1	4	3	6	8
8	7	2	4	9	1	6	5	3
9	1	5	6	3	2	8	7	4
6	4	3	8	7	5	2	1	9
7	9	1	5	6	3	4	8	2
5	8	6	2	4	9	1	3	7
3	2	4	1	8	7	5	9	6

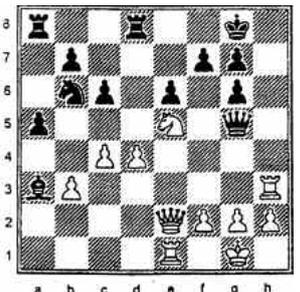
Difficile

2	8	3	1	7	4	5	9	6
6	4	9	8	5	3	7	1	2
1	5	7	6	2	9	4	3	8
4	9	6	7	3	1	8	2	5
3	7	8	5	4	2	1	6	9
5	1	2	9	8	6	3	4	7
9	3	5	4	6	8	2	7	1
8	2	1	3	9	7	6	5	4
7	6	4	2	1	5	9	8	3

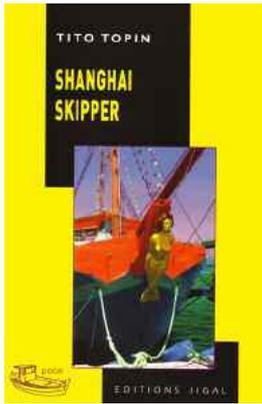
## Échecs du n° 52

1. Th8+, Rxh8
2. Cf7+, Rg7
3. Cxg5 ...

Les blancs ont échangé une tour contre la dame noire.



## J'ai lu



Le froid de ces premiers jours de mars m'a donné l'occasion de rester près de la cheminée et de découvrir «Shanghai skipper», réédition d'un livre de Tito Topin, Villadéen bien connu.

Un homme sans scrupule, patron d'une petite entreprise où se côtoient ouvriers, secrétaire, gardien, est sur le point de partir avec la caisse.

Un groupe de paumés, Betty, Pogna, Jean-Baptiste et d'autres, ont décidé

de cambrioler l'entreprise.

Chacun poursuit son rêve, à plus ou moins long terme, mais les circonstances vont changer la donne.

Qui, de la légitime, de la secrétaire, de l'ami, du gardien toujours prêt à reprendre la mer, du patron ou des paumés, s'en sortira ?

Brigitte Rochas

Tito publie dans le même temps, chez Fayard Noir, son nouveau roman « Cool, Bentch ! »



## L'urne inviolable

Les élections sont une chose sérieuse pour tout un chacun et plus encore pour le maire responsable de leur organisation et de leur bon déroulement.

Pourtant, ce jour-là, tout semblait bien parti pour monsieur le maire ; devant ses assesseurs, juste avant l'ouverture du bureau de vote, il verrouille le couvercle de l'urne et va ranger la clé à son domicile afin de la reprendre pour le dépouillement ; il faut préciser que le maire habite juste à côté de la salle où ont lieu les élections.

Pendant ce temps, et pour rendre service, la fille du maire se transforme en fée du logis, range la clé tout en pestant contre ceux qui laissent tout traîner et rentre chez elle en suivant le chemin des écoliers.

Le temps a passé et c'est l'heure du dépouillement.

Monsieur le maire va donc chercher la précieuse clé et là, impossible de remettre la main dessus.

Tout d'un coup, conscient de l'ordre qui règne dans l'appartement, l'idée de poser la question à la demoiselle se fait jour mais le chemin des écoliers est souvent très long...

Le temps presse, une solution s'impose : forcer la serrure de l'urne. Devant les assesseurs réunis, l'urne inviolable cède sous la contrainte mécanique, et le comptage peut avoir lieu. Puis le téléphone sonne et la jeune fée du logis s'inquiète du résultat des élections : son père avait été élu.

Cette anecdote est véridique ; l'aventure est arrivée au maire d'une petite commune où j'étais en fonction il y a plus de vingt ans.

Brigitte Rochas

## Un tuyau bien gonflé

Vous souvenez-vous de l'article dans le numéro 27, au sujet de « R.B. Assistance » (Robert Baud, du Palis), mécanicien à domicile. À présent, il a une corde de plus à son « art ».

En effet, il dispose de deux machines à sertir les tuyaux hydrauliques, dont une itinérante, avec tout un stock d'embouts très variés.

Ayant travaillé 30 ans sur des chariots élévateurs, il est spécialiste passionné en la matière. Sachant que de plus en plus, dans les fermes, on fait appel à des engins où l'hydraulique est présente (mini-pelle, écimeuse, machine à vendanger, charrues diverses, etc.), c'est une chance d'avoir ce service près de chez

nous. Et pour nous satisfaire, Robert Baud à des horaires très souples.

Autre nouveauté, il répare et vend tout type de pneumatiques pour chariot élévateur, tracteur, camion, etc.



Donc, rappelez-vous, pour tout problème mécanique, hydraulique ou pneumatique, composez le numéro de Robert Baud : 04 90 36 21 70.

Yves Chauvin

## J'ai préparé

### LES CROQUETTES DE SIMONE

Pour six œufs :

- 500 g de sucre,
- 750 g environ de farine,
- un sachet de levure,
- 500 g d'amandes.



Faire griller les amandes et les laisser refroidir. Mixer le sucre et les œufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la levure. Incorporer la farine et pétrir. Ajouter les amandes grillées froides.

Disposer des rouleaux de pâte sur une plaque préalablement beurrée. Mettre au four à 180 °C. Surveiller la cuisson, puis sortir du four et découper en tranches immédiatement.

Michèle Mison

## Sudoku

Facile

	5	9		4			3	
			8		2	9		
2	3			9		5	4	
6	4		8	7	3		2	
7	5				6		9	
3	8	2	9		4		5	
5	7	9			1		6	
	3	1		2				
9		3			5	2		

Difficile

					3			
		1				4		
6	5		9	2				1
8	3	9	5					
	7	4		1		6	3	
					3	8	5	7
2			3	5			1	6
	8						5	
		5						

## Exposition

### « Des pierres et des hommes »

À Vaison, du 7 avril au 9 juillet 2008.  
Une exposition de photos permanente dans la Haute-Ville, et des visites commentées dans les sites et monuments de la ville.  
Contact : 04.90.36.02.11.

## Cimes et sentiers

L'association *Cimes et sentiers* propose encore quelques randonnées pour cette saison :

13 avril, « La petite montagne à Faucon ».

20 avril, « La Sainte Victoire : chapelle Saint Ser ».

27 avril, « 6<sup>e</sup> critérium vaclusien à Bonnieux ».

4 mai, « Découverte des Monts de Vaucluse à Saint-Gens ».

10,11 et 12 mai, « Ardèche : vallée de l'Eyrieux ».

Contact : 06.32.79.66.26.

## Société de lecture

Le bibliobus passera le 24 avril 2008 à 13 h 30. Si vous avez des demandes de livres à faire il est nécessaire de nous en faire part avant le 12 avril. Vous pouvez nous préciser les thèmes choisis même si vous n'avez pas de titres précis. Vous pouvez aussi venir choisir des livres, des documents, etc. dans le bibliobus. Pensez surtout à rapporter vos livres le dimanche 20 avril.

## Assemblée générale de l'association MacJava

Judi 24 avril à 20 h au *café du Centre*, place de la mairie.  
Le bureau souhaite des candidatures pour se revivifier.  
Un pot sera offert à l'issue de la réunion.

## Transvilladéenne et Jazz dans les vignes

Une superbe journée à *La Vigneronne*. Le 3 mai prochain aura lieu la fête de la vigne et du vin, marquée par la fameuse « Transvilladéenne », manifestation qui est organisée chaque année par le *Syndicat des Vignerons*.

Rendez-vous à 8 heures à *La Vigneronne*. La balade sera jalonnée de petits stands où l'on pourra se rafraîchir, grignoter et respirer un peu avant de poursuivre.  
Retour vers midi à la cave où un apéritif concert accueillera les participants à la promenade, apéritif suivi d'un déjeuner.

Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, le soir même, *l'association Jazz dans les vignes* donnera à Villedieu, au caveau, le premier concert d'une série qui s'annonce être d'un très grand cru.

## Les amis de la musique

À Vaison, chapelle Saint Quenin, dimanche 25 mai à 18 h,  
Duo flûte et piano avec Cécile Darroux (flûte) et Emmanuelle Bouillot (piano).

## Festival Brassens 2008 du 27 avril au 4 mai

27 avril, 20 h 45, Cabaret théâtre Brassens « La mauvaise herbe » par Caravan Pirate.

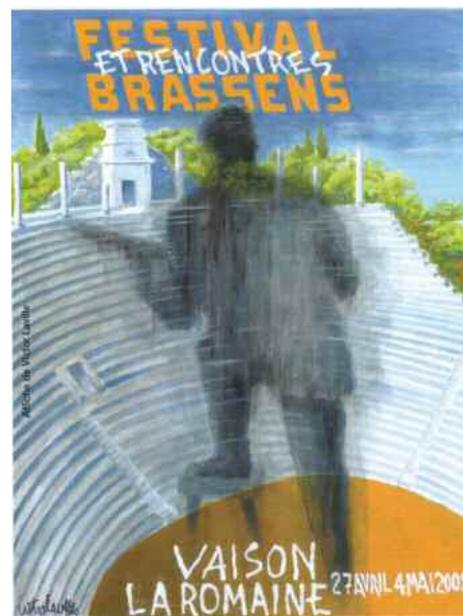
28 avril, 14 h 30, Marie d'Epison et Jean-Sébastien Bressy ; 18 h 30, concert Brassens avec les enfants des écoles ; 20 h 45, Jean-Pierre Laurant.

29 avril, 14 h 30, Michel Avalon ; 20 h 45, Marcel Zanini et Gaston.

30 avril, 14 h 30, Charles Girard ; 20 h 30, « Ils chantent Brassens » n°1 ; 20 h 45, Anne Sylvestre.

1<sup>er</sup> mai, 14 h 30, Antoine Garrido ; 20 h 30, « Ils chantent Brassens » n°2 ; 20 h 45, Chanson Plus Bifluorée.

2 mai, 14 h 30, Marie Volta et André Labeur ; 18 h, causerie animée par Georges



Boulard, avec Ricet Barrier et Pierre Maguelon ; 20 h 45, André Chiron.

3 mai, 10 h, Sale petit bonhomme ; 15 h, Hervé Lapalud ; 20 h 30, « Ils chantent Brassens » n°3 ; 20 h 45, Ricet Barrier.

4 mai, 10 h, scène ouverte ; 12 h, cérémonie de clôture ; 15 h, Abécédaire de la chanson française ; 20 h, grand repas chantant.

Contact, Ferme des Arts, 04. 90.28.74.74. et organisateurs, *les Amis de Georges Brassens* au 06.07.13.05.59.

## Association des amis de l'école du Palis

Le pique-nique annuel de *l'association des amis de l'école du Palis* aura lieu le dimanche 18 mai à partir de midi, au camping du Palis.

L'association vous attend très nombreux pour partager un grand moment de convivialité dans la bonne humeur et sous un soleil que nous espérons radieux.

Mais en cas de pluie, un espace couvert vous sera réservé.

## La Gazette

Bulletin d'adhésion  
2008

Nom : .....

Adresse : .....

Adresse électronique : .....

Cotisation annuelle : 15 €    Chèque     Espèces

